



COMMUNE DE LAGRAULIERE

**PROJET D'AMENAGEMENT
D'UN ESPACE POLYVALENT**

Réhabilitation de la Maison Lacotte

Janvier 2012

SOMMAIRE

<u>Introduction</u>	p. 3
<u>Présentation de Lagraulière</u>	p. 5
1. Situation	p. 6
2. Description et historique	p. 6
3. Possibilités / Activités	p. 7
<u>Présentation de la maison Lacotte</u>	p. 8
1. Situation	p. 9
2. Historique	p. 10
3. Description	p. 11
3.1 – Mode constructif	p. 11
3.2 – Plans généraux	p. 15
3.3 – Constat	p. 21
<u>Présentation du projet</u>	p. 22
1. Préserver	p. 24
2. Accueillir	p. 26
3. Transmettre	p. 31
4. Echanger	p. 33
<u>Présentation des travaux</u>	p. 35
1. Description des travaux	p. 36
2. Phasage des travaux	p. 37
3. Portage du projet	p. 37
4. Fonctionnement	p. 37
<u>Conclusion</u>	p. 38

INTRODUCTION

Si la courbe démographique de Lagraulière est depuis quelques années orientée à la hausse, à tel point que l'on retrouve la population des années quatre vingt, il n'en est pas de même de son activité commerciale. Nous ne pouvons que nous féliciter du nombre croissant d'habitants mais il faut hélas déplorer la disparition régulière des commerces et des artisans.

L'activité agricole est toujours dynamique mais elle se transforme. Les petites exploitations d'autrefois ont disparu les unes après les autres au profit de grosses unités, en nombre restreint, qui les ont absorbées au fur et à mesure.

Ce nouveau visage de la commune a plusieurs conséquences :

- Son dynamisme passé (elle faisait partie avec Seilhac et Chamboulive du trio de pointe du canton ce qui entraînait une certaine émulation) s'essouffle et le bourg devient un village dortoir sans grande activité, la grande majorité des grauliérois ne faisant même plus leurs courses sur place.
- La fermeture des commerces et ateliers, la reprise des fermes entraînent la dégradation du bâti et la disparition du petit patrimoine.
- La redistribution des propriétés agricoles provoquent la modification du paysage et la disparition progressive du bocage caractéristique de la région.

Remédier à cette situation est difficile et ne peut se faire en une fois, mais par petites touches successives. La mise en place d'un marché hebdomadaire, la création de gîtes, l'activité des diverses associations et clubs sportifs, la piscine et le terrain de camping contribuent, non à une renaissance mais à un maintien. Toutes ces pierres rajoutées à l'édifice sont nécessaires mais pas suffisantes.

Le projet qui va être présenté dans les pages suivantes est une pierre supplémentaire qui pourrait participer au renouveau. Lui non plus ne sera pas suffisant mais il s'inscrira dans le travail nécessaire à réaliser pour revitaliser la commune.

PRESENTATION DE LAGRAULIERE

1.- SITUATION

Implantée au cœur de la Corrèze, elle est située de façon intéressante à 15 minutes de deux axes autoroutiers importants : l'autoroute A20 (PARIS/TOULOUSE) et l'autoroute A89 (BORDEAUX/CLERMONT-FERRAND/LYON).

Quelques kilomètres seulement séparent LAGRAULIERE de ces deux axes qui, épargnée par le tracé autoroutier, est idéalement placée entre deux échangeurs.

2 – DESCRIPTION ET HISTORIQUE

Lagraulière est une commune rurale dont la population actuelle dépasse le millier d'habitants (1065 en 2010).

Elle est le schéma type du village en étoile organisé autour d'une place centrale.



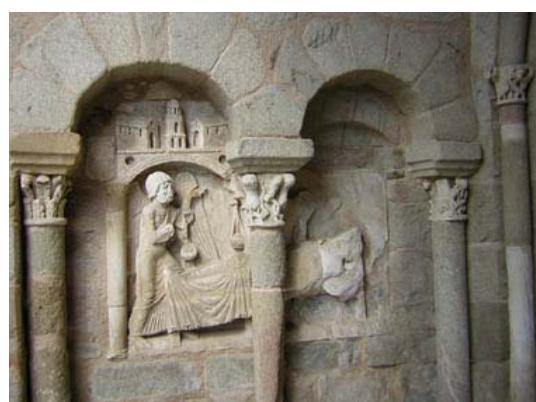
Vue partielle de la place centrale

La cité est ancienne et sa création remonte aux environs de l'an Mille. On peut supposer que dès le milieu du XII^{ème} siècle, elle ait connue une activité importante : le château de Blanchefort (châtellenie des Comborn), contrôlant les axes Limoges-Brive, Uzerche-Tulle et Allassac-Treignac, est construit à partir de 1125 et la grange de La Montagne (dépendance de l'abbaye d'Obazine) est organisée vers 1150. Pendant plusieurs siècles, les trois maîtres de la paroisse : l'évêque de Limoges, le seigneur de Blanchefort et l'abbaye d'Obazine ont stimulé les activités et échanges et assuré prospérité et richesse à la commune.

De ce passé, il reste tout d'abord l'église romane, édifiée au XI^{ème} siècle, classée Monument Historique en 1932. Sa restauration vient d'être achevée. Sa principale richesse est son porche qui, dit-on, aurait servi d'ébauche à celui de l'abbatiale de Beaulieu.



L'église Saint-Pierre et Saint-Paul



Détail du porche

Cet église abrite également un autre joyau : le retable réalisé par les frères Duhamel en 1670. Il est admis qu'il servit de maquette à celui de Naves, édifié par les mêmes vingt cinq ans plus tard. Sa récente restauration a révélé un premier tableau dégradé lors de la révolution.

Nous pouvons voir également les restes du château de Blanchemort dont l'actuelle construction a été remontée vers 1815 ainsi que la forêt, terre de légendes, du même nom.

Les deux sont inscrits à l'Inventaire des Monuments Historiques.

Le château de Bellefond, datant du XVII^{ème} siècle, mérite également un détour. Les environs , dont la Forêt de Blanchemort par exemple, sont également dignes d'intérêt.

3.- POSSIBILITES / ACTIVITES

Elle affirme une volonté de maîtriser l'expansion de l'habitat et de préserver le cadre de vie de ses habitants. Comme nous l'avons vu en introduction, elle propose une offre modeste de services et d'animation, notamment sportive et la municipalité s'efforce de les développer malgré les difficultés économiques actuelles.

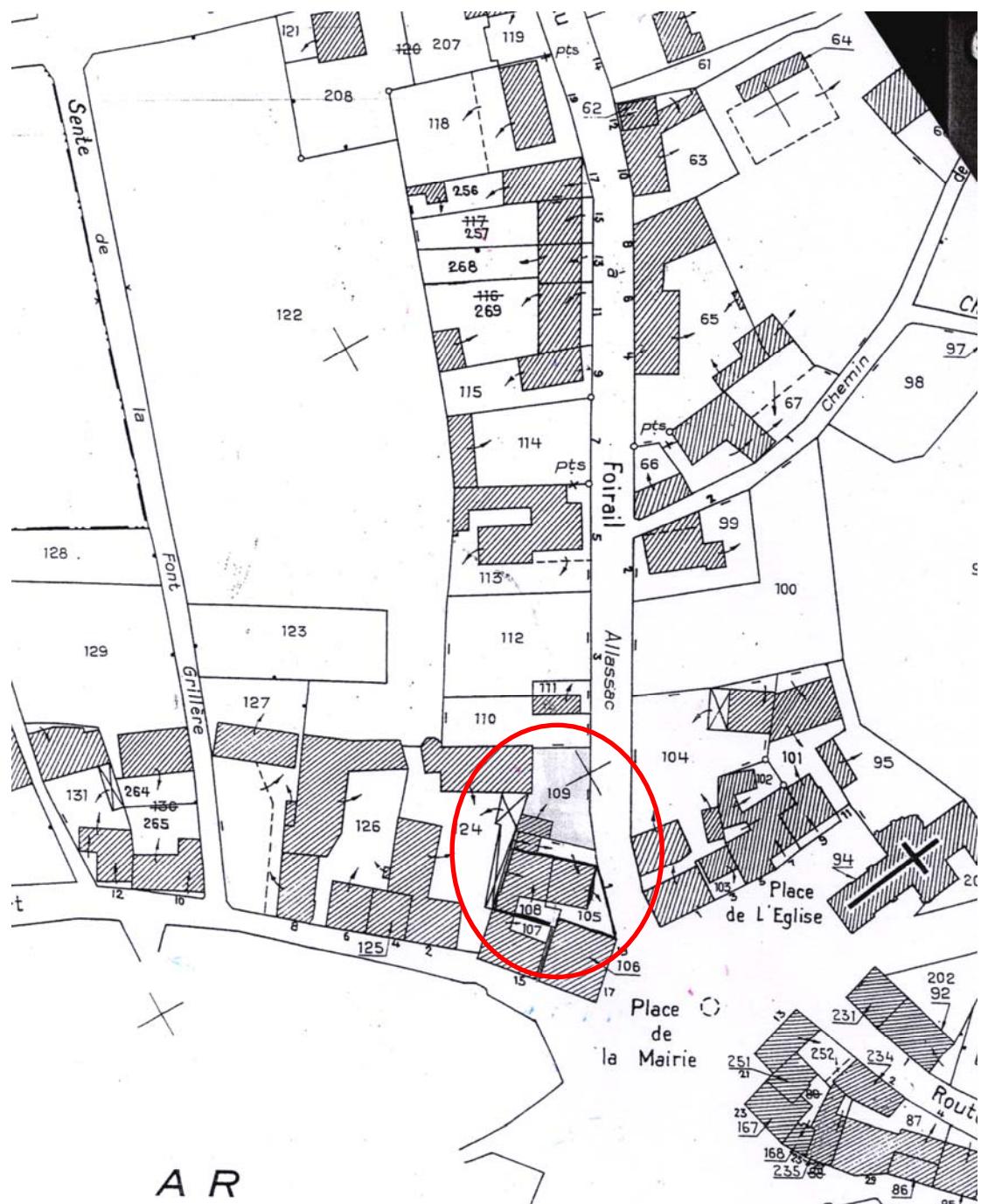
Le tourisme vert et culturel peut être un de ses atouts. Abbaye d'Aubazine, collégiale de Vigeois, églises romanes de Chamboulive, Saint-Jal, Chanteix..., divers circuits autour du Limousin roman sont possibles avec Lagraulière pour point départ.

Citons également les ruines gallo-romaines de Tintignac, le château de Pompadour un peu plus loin, les vieilles villes de Tulle et Brive, les villes médiévales d'Uzerche et de Treignac, les villages de Collonges et Turenne : les sites ne manquent pas.

Lagraulière fait partie de la **Communauté de Communes du Pays de Tulle** qui , forte de ses 43 000 habitants, est le deuxième pôle du département après la Communauté d'Agglomération de Brive-la-Gaillarde.

PRESENTATION DE LA MAISON LACOTTE

1 – SITUATION



La maison Lacotte se trouve en sortie du centre bourg, au numéro 1 de la Route du Foirail qui fait le lien avec le quartier du Foirail.

Elle jouxte un terrain inoccupé qu'il serait intéressant de lui rattacher afin d'avoir une sortie extérieure sur un espace qui lui serait propre.

2 – HISTORIQUE

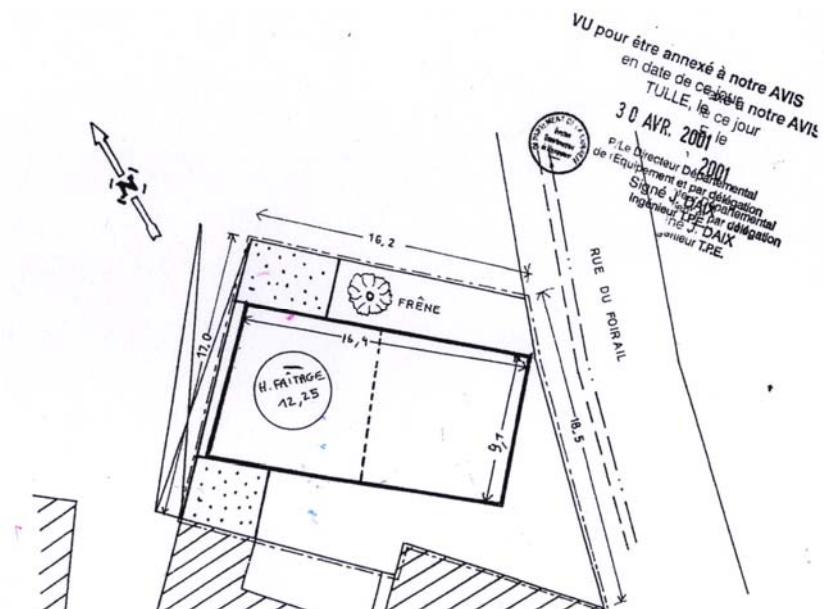
L'origine de la maison est difficile à retrouver ; elle est déjà présente sur le plan parcellaire de 1809.



Plan parcellaire de 1809

C'est une demeure des plus anciennes de la commune et elle fait partie du patrimoine que nous devons conserver et transmettre aux générations futures.

Elle s'inscrit dans le quartier du « Baril », également le plus ancien de la commune, et semble être le résultat de la jonction de deux maisons initiales.



3 – DESCRIPTION

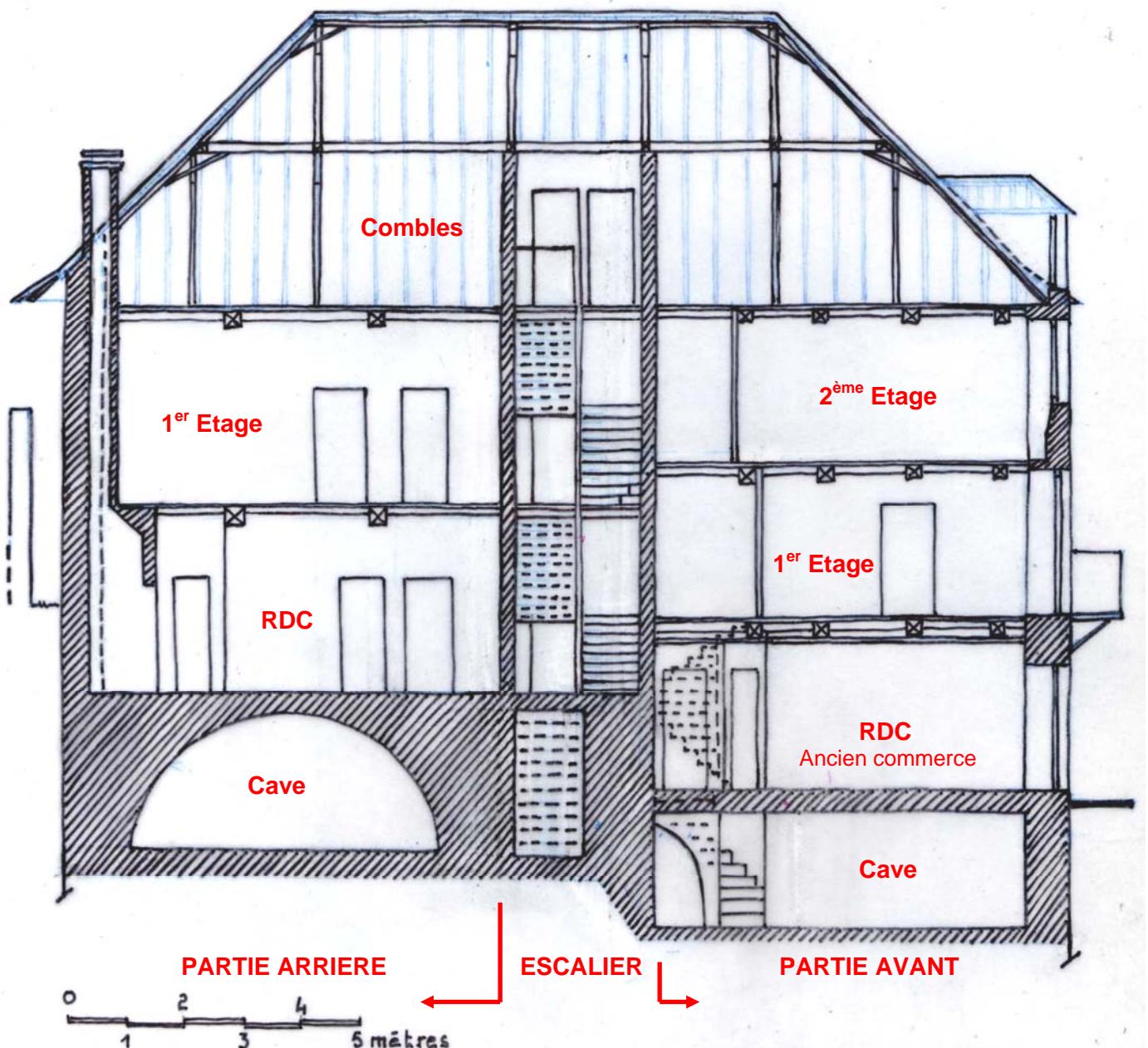
3.1 – Mode constructif

La maison est bâtie selon le mode de construction traditionnel de la région à cette époque : maçonnerie de pierre du pays, planchers bois, charpente bois et couverture en ardoise. Elle est rectangulaire à quatre faces vues.

Regroupant deux parcelles cadastrales, elle présente trois niveaux sur la partie avant (côté place centrale) et deux sur la partie arrière. Ces niveaux sont en décalage et surmontés de combles qui eux sont sur le même plan. En sous-sol, nous trouvons une cave sous chaque partie.

Un escalier central assure la communication entre les deux parties et chaque niveau. Les rez-de-chaussée et 1^{er} étage de la partie avant sont cependant indépendants et communiquent par un escalier secondaire intérieur.

Hormis le RDC sur la partie avant qui abritait un commerce, les autres niveaux comportaient uniquement des appartements.



3.1.1 - Maçonnerie

Murs de façades

Ils sont constitués d'une maçonnerie tout-venant en pierre du pays. Les baies sont bordées d'encadrements en granit et deux chaînages d'angle se trouvent sur la façade Sud-Est (principale côté place). Cette façade est revêtue d'un enduit au mortier de ciment.

Ils sont en bon état, hormis un éboulement partiel au 1^{er} étage arrière de la façade Nord-Est. Ce désordre est du à des infiltrations induites par des bris d'ardoises.



Ils ont subi quelques modifications, parfois malencontreuses, lors de modifications des baies.

Murs des caves

Ils sont également en maçonnerie tout-venant. La cave de la partie arrière est voûtée alors que le plancher haut de la cave avant est en bois. Ces murs sont sains.

Murs de refend

On les retrouve de part et d'autre de l'escalier central. Ils sont à pans de bois avec remplissage torchis et enduit plâtre sur la face intérieure. La structure ne présente pas de désordre.



Vue partielle de la cave voûtée



Maçonnerie en façade Sud-Ouest



Mur de refend sur cage d'escalier

3.1.2 – Planchers

Le plancher sur la cave voûtée est maçonnié avec de petits galets sertis dans un bain de mortier en finition. Ce plancher traditionnel serait à conserver.

Les planchers en étage sont en bois, planches cloutées sur poutre et solives. Il est à noter que ce parquet a été déposé au 2^{ème} étage de la partie avant.

Les poutres maîtresses ont été étayées au droit de l'effondrement du mur.



Dallage du RDC



Plancher supprimé 2^{ème} étage



Plancher des combles

3.1.3 – Escaliers

L'escalier central est en bois : marches, contre-marches, limons et garde-corps. Il serait à déposer et restaurer, le garde-corps étant à mettre aux normes. Les balustres seraient à restituer.

L'escalier secondaire, en bois également du RDC à l'étage, est en pierre pour la descente en cave. Il est reprendre ou supprimer selon l'aménagement intérieur.



Vue partielle de l'escalier



Détail en RDC



Détail sur garde-corps

3.1.4 – Toiture

Charpente

L'examen visuel de la charpente en chêne ne montre pas de désordre particulier. Cependant la rive et les coyaux au droit de l'effondrement du mur sont dégradés. Un étalement a été mis en place pour éviter un effondrement des chevrons sur cette zone. L'ensemble est stabilisé.

Couverture

Elle est en ardoises cloutées et l'ensemble serait à reprendre. Des lucarnes jacobines ont été construites sur le versant Sud-Ouest sans grand respect de la construction et seraient à supprimer ou à reprendre selon les règles de l'art en fonction du réaménagement intérieur.



Etalement préventif des chevrons et coyaux



Vue de détail sur les entrants rehaussés

3.1.5 – Menuiseries extérieures

Les menuiseries d'origine ont disparu et certains agrandissements ont été faits en toute liberté. Elles ne proposent aucune isolation tant thermique que phonique.

Elles sont à remplacer et un retour aux percements d'origine serait intéressant.



Vue de détail de la façade Sud-Ouest

3.1.6 – Second œuvre

L'ensemble des dispositions intérieures, du moins ce qu'il en reste, est à supprimer. Il ne correspond plus aux nécessités actuelles et le cloisonnement n'est plus d'origine.



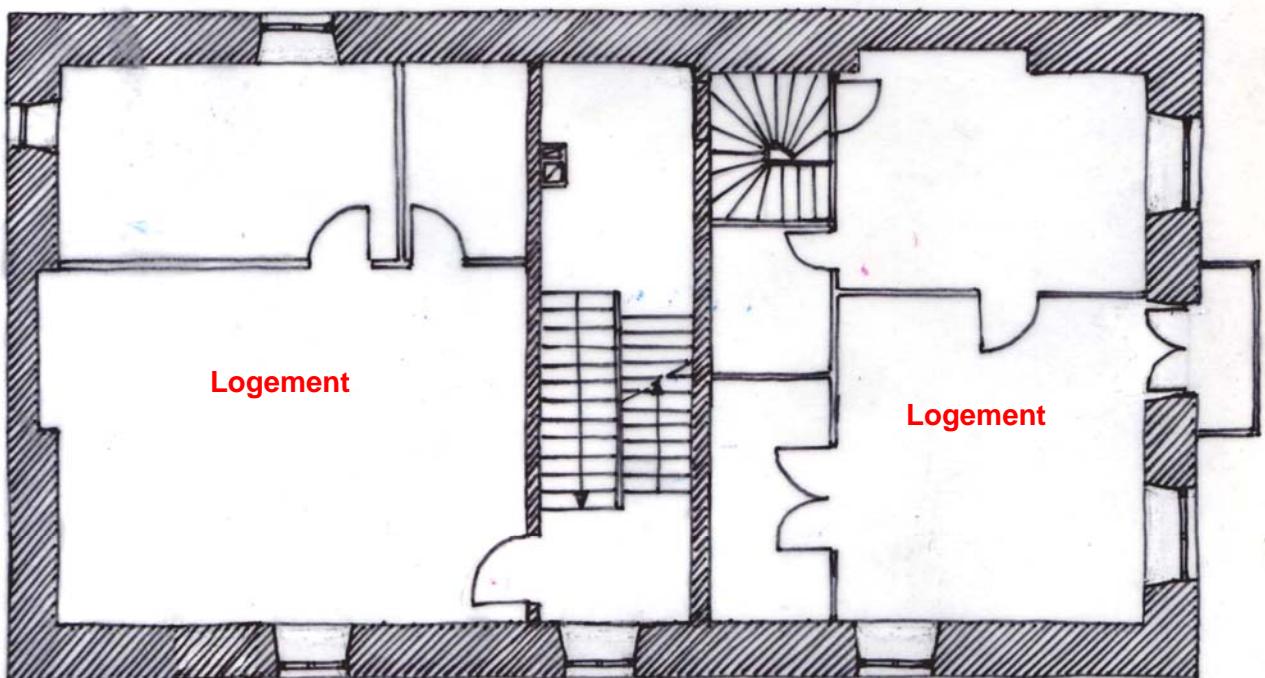
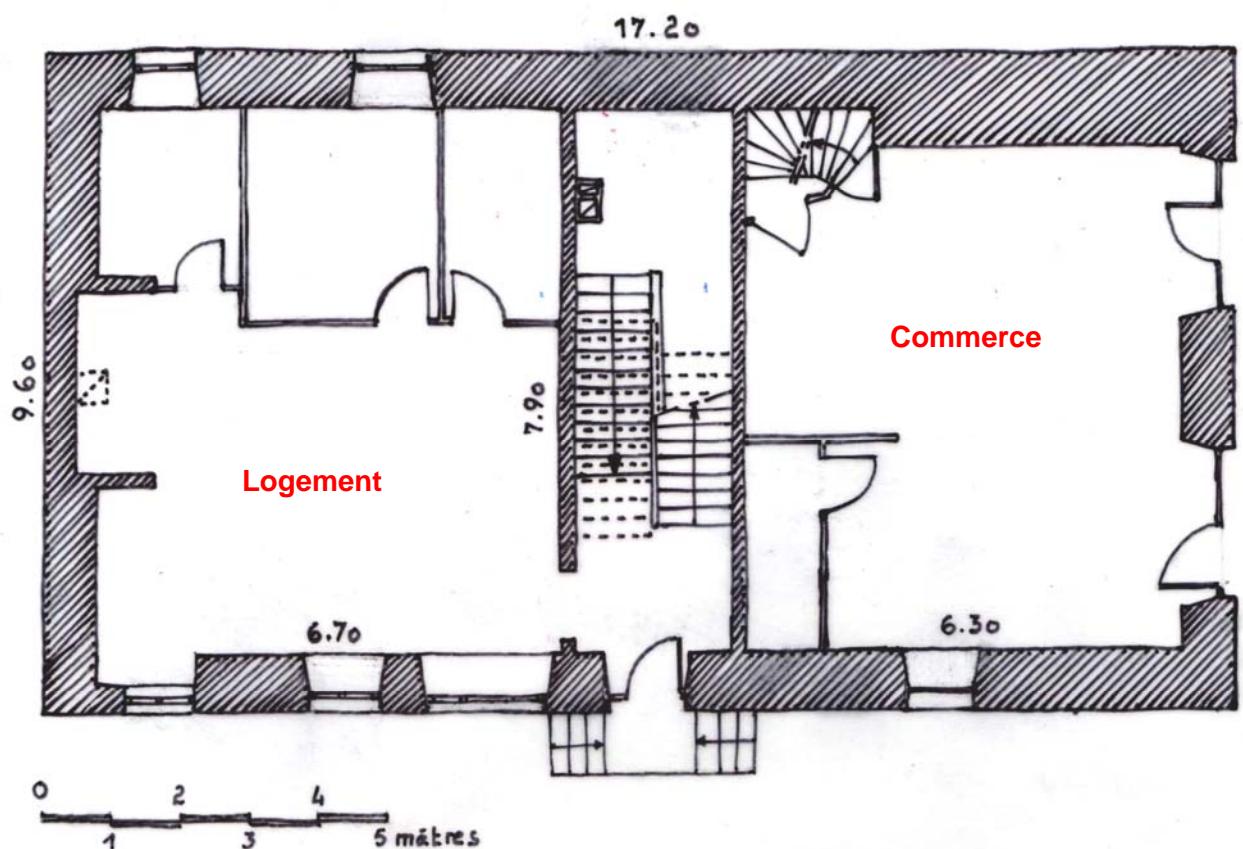
Vues de détail sur le cloisonnement existant

3.1.7 – Fluides

L'ensemble des réseaux (électricité, eau, évacuations, chauffage...) est obsolète et n'est plus en conformité avec les normes en vigueur ; il est totalement à refaire en fonction des nouvelles dispositions intérieures.

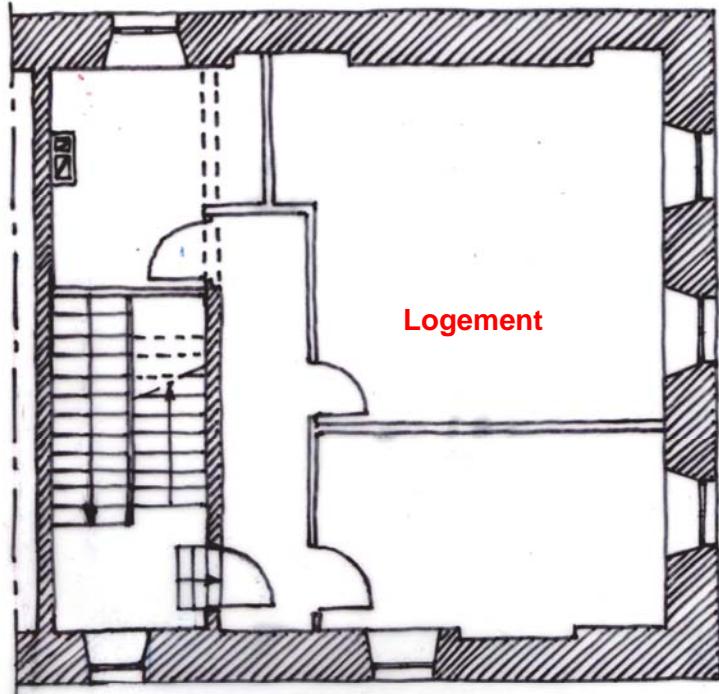
3.2 – Plans généraux

Rez-de-chaussée

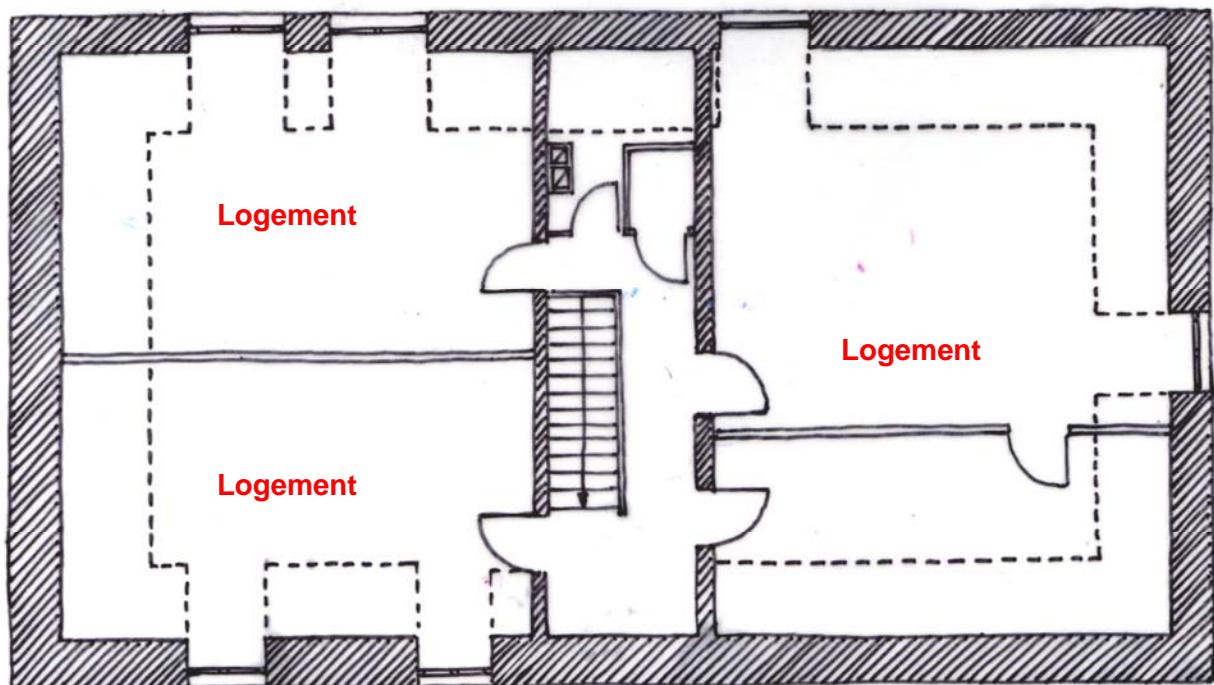


1^{er} Etage

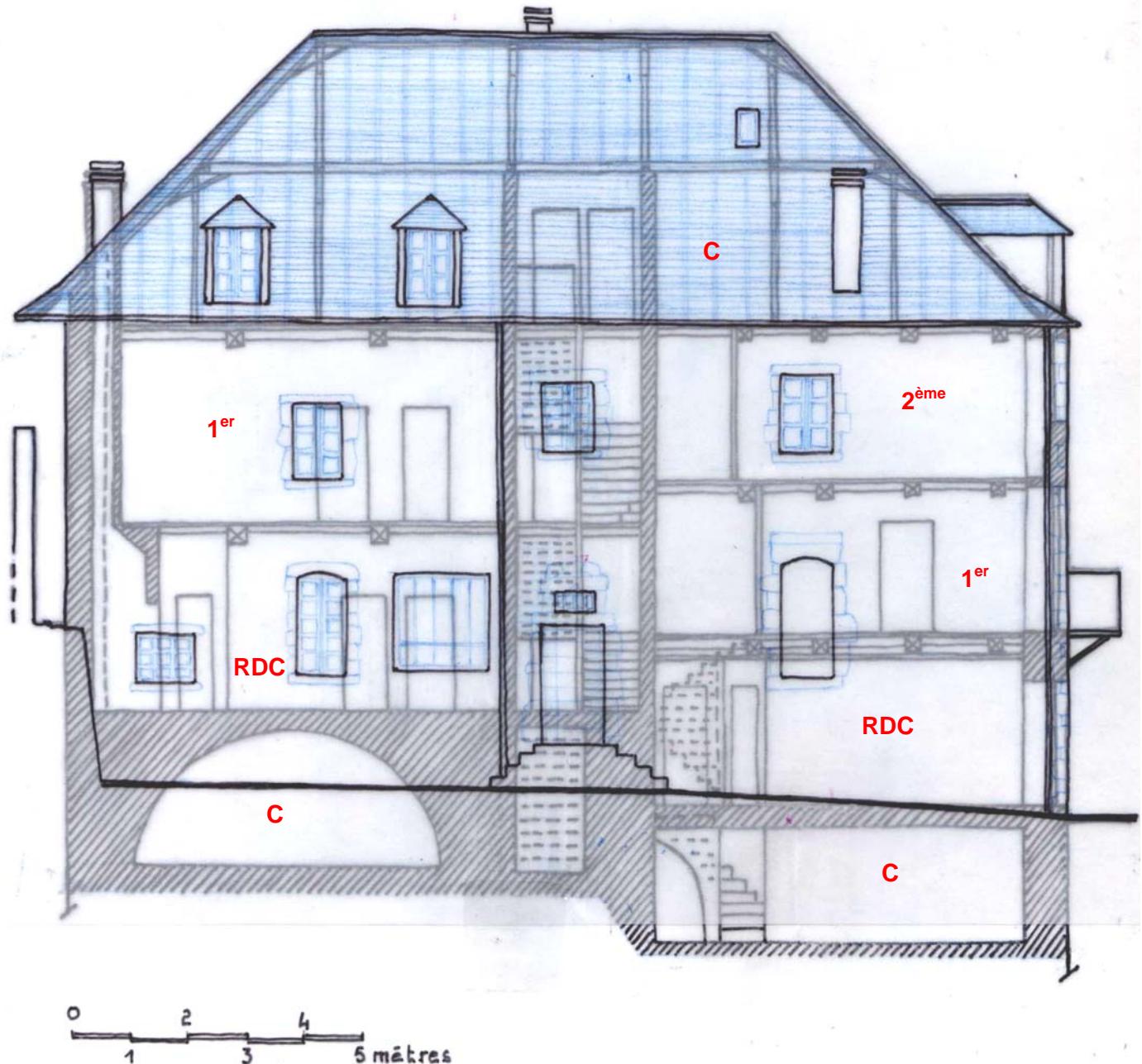
2^{ème} Etage (partie avant)



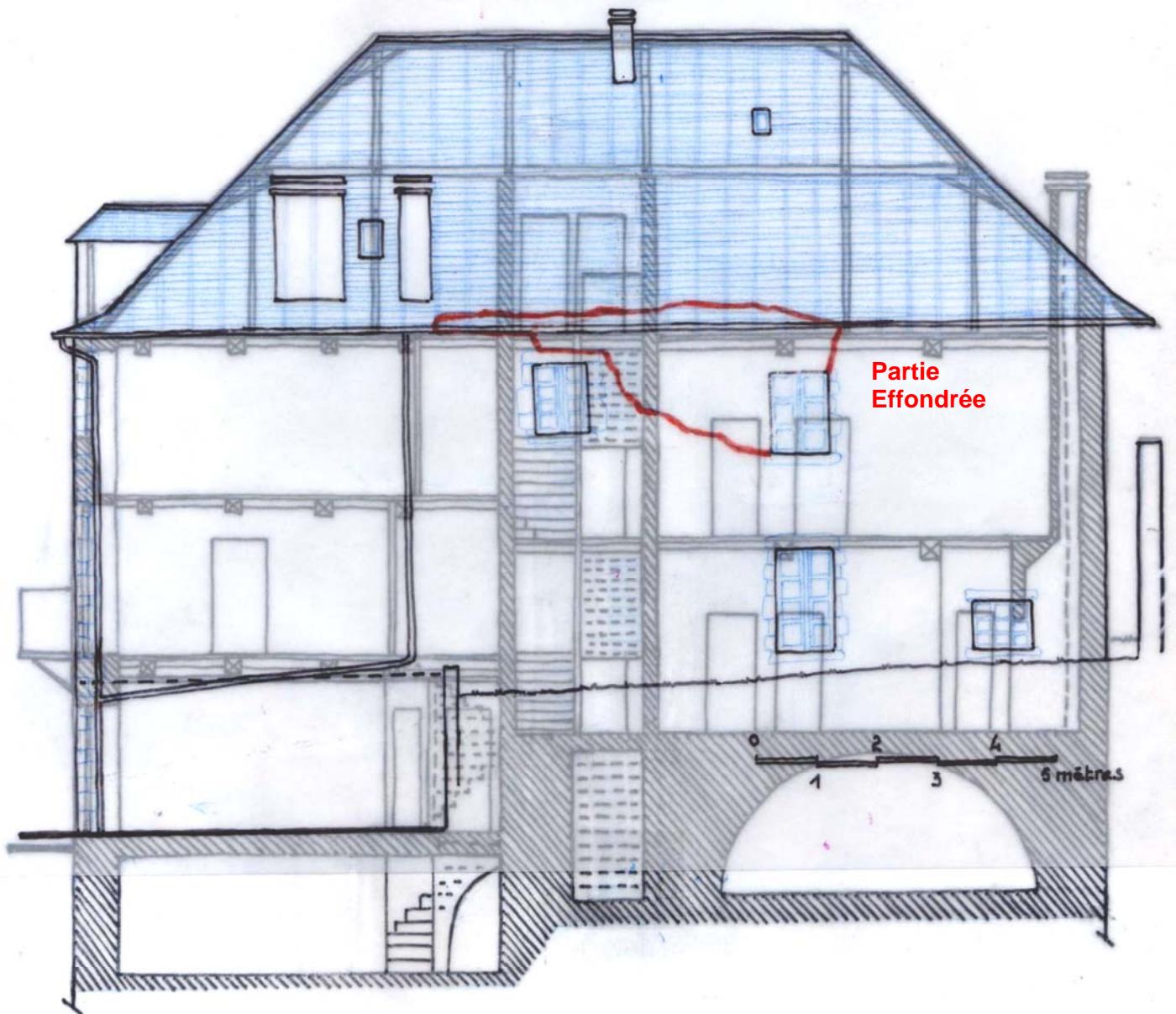
0
1 2 3 4 5 mètres



Combles



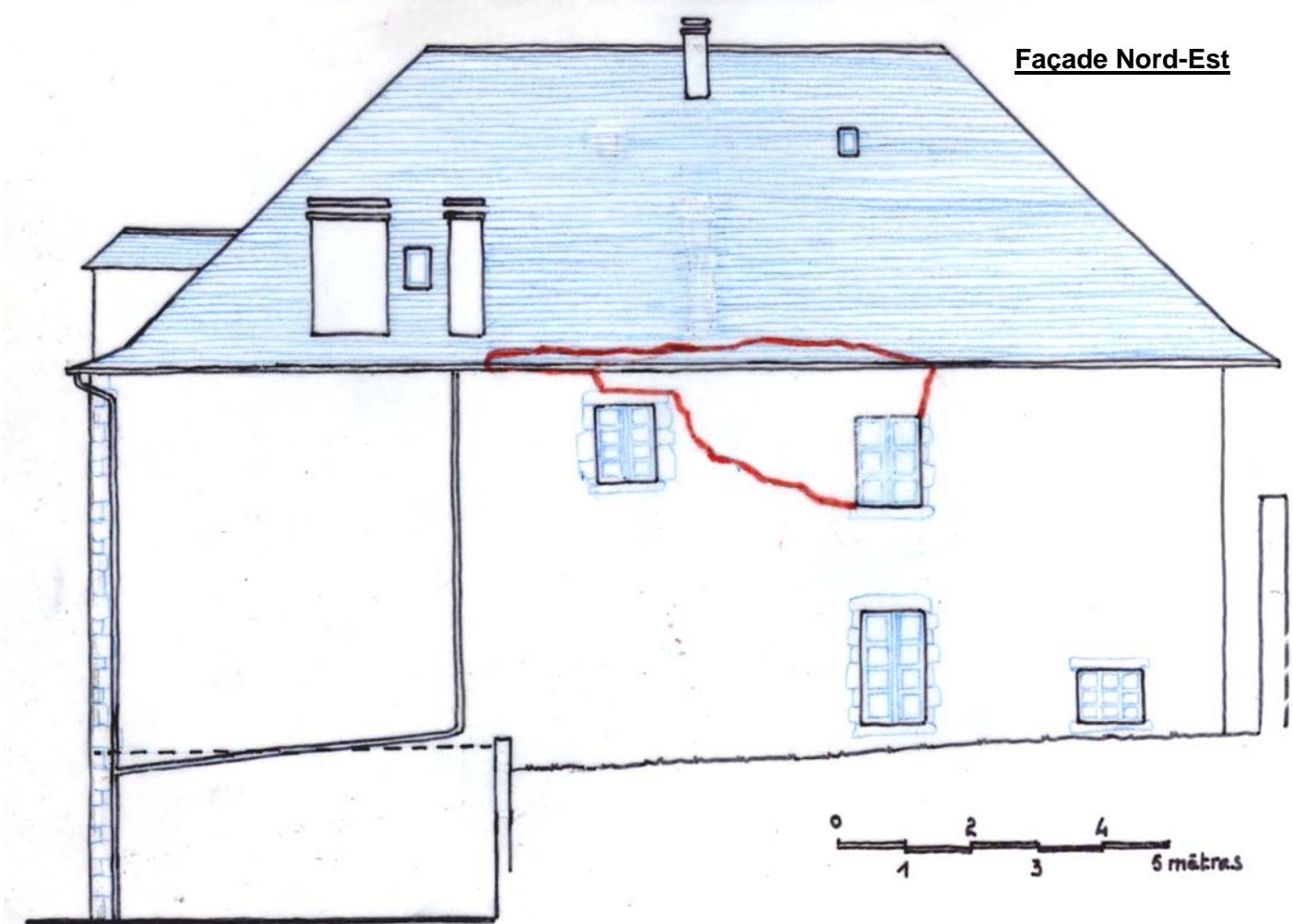
Report Coupe Longitudinale sur Façade Sud-Ouest



Report Coupe Longitudinale sur Façade Sud-Ouest

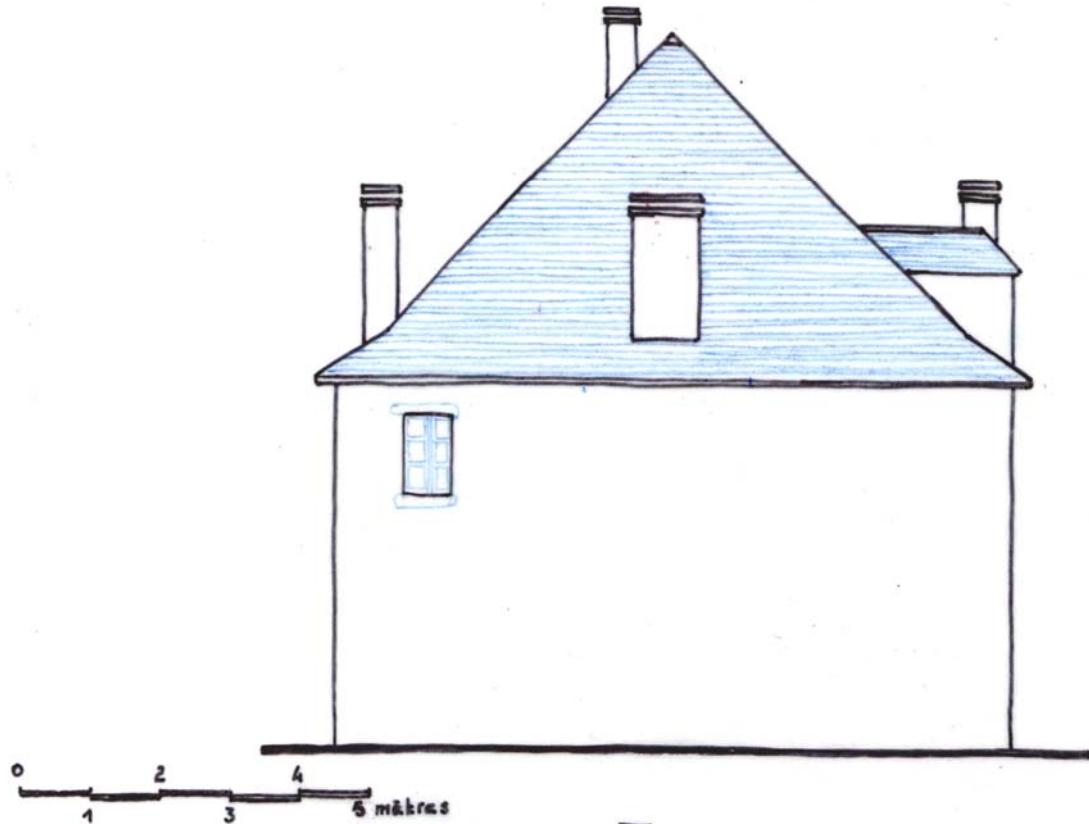


Façade Sud-Est
(donnant sur la Place)

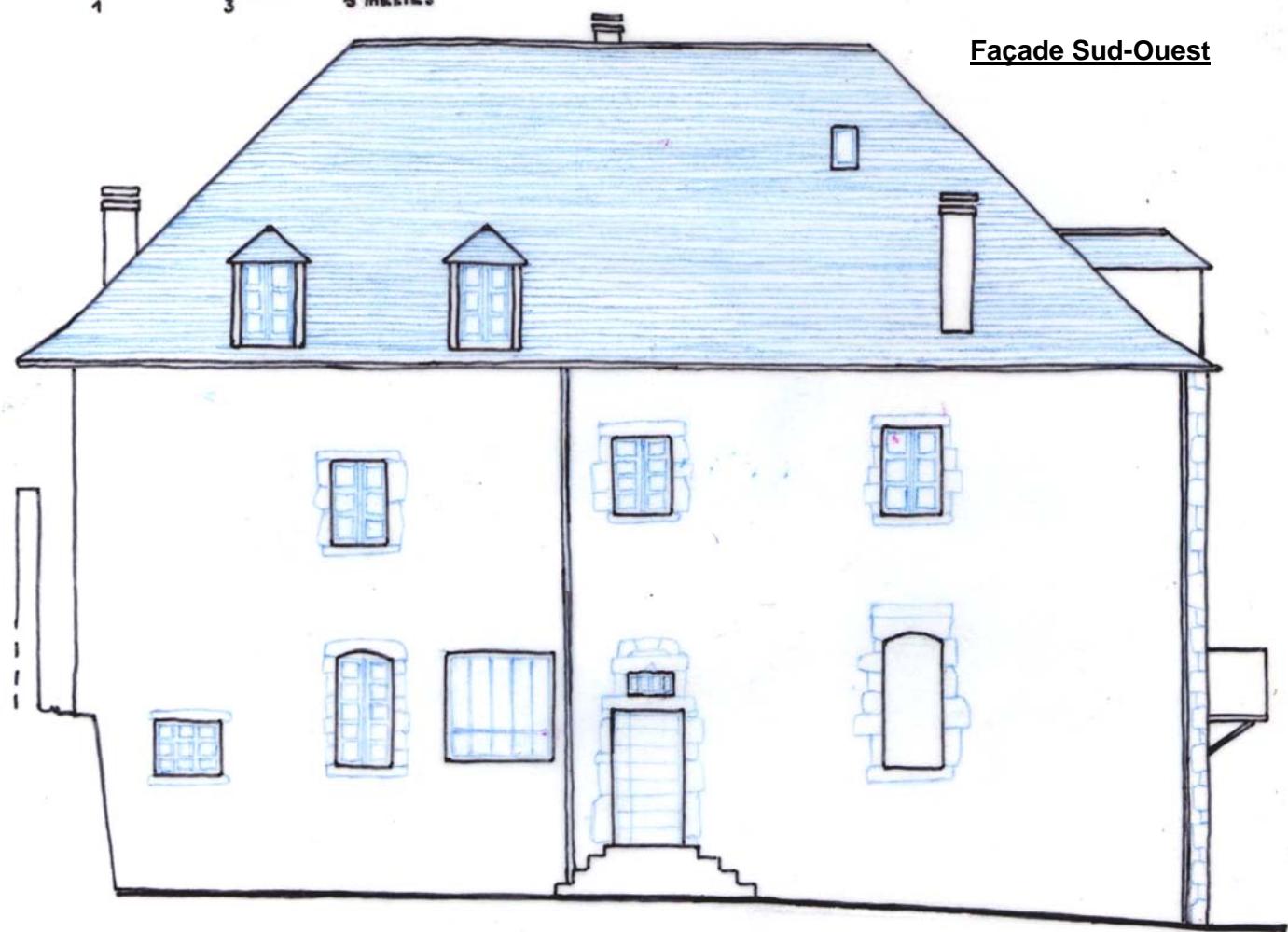


Façade Nord-Est

Façade Nord-Ouest



Façade Sud-Ouest



3.3 – Constat

3.3.1 - Maçonnerie

Murs de façades

L'éboulement de la façade Nord-Est est à reprendre avec toutes les consolidations nécessaires.

L'enduit sur la façade Sud-Est serait à piocher. Un retour aux dispositions d'origine des baies serait à faire avec une reprise des encadrements en granit.

Un rejoignement général serait à mettre en œuvre à la suite.

Murs des caves

Une vérification générale serait à faire.

Murs de refend

Une reprise complète avec vérification et traitement des bois est à réaliser.

3.3.2 – Planchers

Le plancher sur la cave voûtée, maçonnié avec de petits galets sertis dans un bain de mortier en finition, est à conserver et restaurer.

Les planchers en étage sont à reprendre en totalité en conservant la poutraison, vérifiée et traitée.

3.3.3 – Escaliers

L'escalier central est à reprendre en totalité. Le modèle des balustres serait à conserver.

L'escalier secondaire est à supprimer.

3.3.4 – Toiture

Charpente

L'examen visuel de La charpente est à vérifier, consolider et reprendre sur la partie dégradée.

Couverture

Elle est à refaire en totalité.

3.3.5 – Menuiseries extérieures

Elles sont à remplacer.

3.3.6 – Second œuvre

L'existant est à supprimer et enlever aux décharges, une nouvelle distribution étant faite selon les nouvelles dispositions intérieures.

3.3.7 – Fluides

L'ensemble des réseaux est totalement à refaire en fonction des nouvelles dispositions intérieures.

PRESENTATION DU PROJET

Aujourd’hui la sensibilité pour la nature est réelle, couplée au dépaysement, à l’authenticité des lieux et à l’expression d’une certaine vitalité. Cette recherche de la nature est confirmée par les nouvelles organisations du temps de travail qui mènent à un développement significatif de la pratique du court séjour.

L’intérêt pour le patrimoine correspond à une volonté d’apprendre et de s’instruire en se distraire.

On assiste donc à une évolution des demandes : la mer et la montagne n’ont plus tout à fait le monopole d’autrefois mais de nouvelles demandes apparaissent. Le tourisme vert, sportif, culturel proposant des activités variées se développe. On a évolué de demandes massives et homogènes à des demandes multiples et complexes que l’on peut résumer ainsi :

- Les excursionnistes : les excursionnistes sont des gens qui programment une excursion (aller-retour) sur une journée, pour l’essentiel dans un rayon maximal d’1h30 de voiture.
- Les séjournants : ce sont des touristes qui passent quelques jours sur le territoire.
- Les itinérants : ce sont des personnes qui se situent entre les deux premières catégories ; ils restent deux jours dans la région et partent pour une nouvelle étape.
- Le transit : les grands axes autoroutiers favorisent une clientèle en transit qu’il faut néanmoins savoir retenir.

Ces personnes sont soit seules (1 ou 2 couples) soit en groupes qui se décomposent en plusieurs catégories : personnes âgées, comités d’entreprises, groupes scolaires, associations.

Le projet ne consiste pas à créer un site phare pour attirer tous ces éventuels visiteurs. Transformer une friche industrielle ou un édifice ancien en un lieu de culture est devenu fréquent ces dernières années. Les multiples expériences récentes nous montrent que ces lieux sont rarement rentables, qu’ils se ressemblent beaucoup et qu’ils sont difficiles à faire vivre.

Le lieu d’implantation idéal pour créer un équipement touristico-culturel doit :

- tirer parti des charmes du paysage et/ou d’un caractère patrimonial
 - être proche des lieux de vie et de retombées économiques
 - limiter les nuisances pour les résidents
 - offrir un ancrage intéressant sur un bâti de caractère si la nécessité d’une construction contemporaine devait s’imposer
- points auxquels répond la maison Lacotte.

L’aménagement de la maison doit rester à l’échelle de la commune et ne doit pas mettre en péril son équilibre budgétaire.

Les différentes études d’impact réalisées précédemment ont montré que des aménagements lourds et ambitieux sont difficilement viables et les échecs sont hélas nombreux.

De plus, la commune doit pouvoir porter l’opération et en assurer la maîtrise d’ouvrage.

Il s’agit de sauver une partie de notre patrimoine en apportant des éléments de qualité de vie par petites touches sensibles et de qualité.

Le projet s’organise autour de quatre axes principaux :

1. préserver
2. accueillir
3. transmettre
4. échanger

1 - PRESERVER

Cette maison est une des plus anciennes de la commune et fait partie du patrimoine que nous devons conserver et transmettre aux générations futures.

Elle s'inscrit dans le quartier du « Baril », également le plus ancien de la commune, et est à l'orée de la deuxième tranche du P.A.B (*Plan d'Aménagement du Bourg*).

La démarche des PAB, initiée en 1990, est un dispositif de mise en valeur des bourgs en structurant les centres avec pour but le développement :

- du logement
- des activités commerciales
- des équipements et espaces publics.

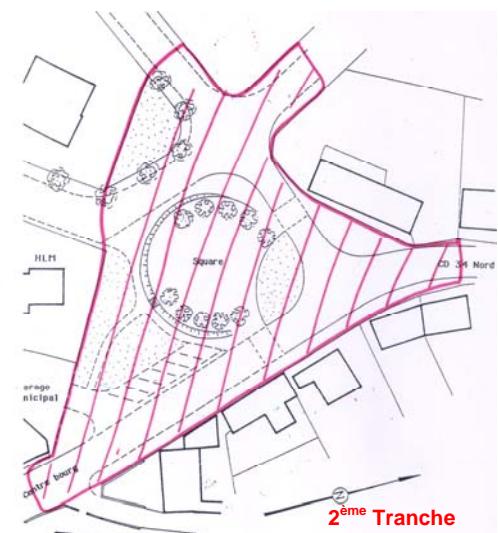
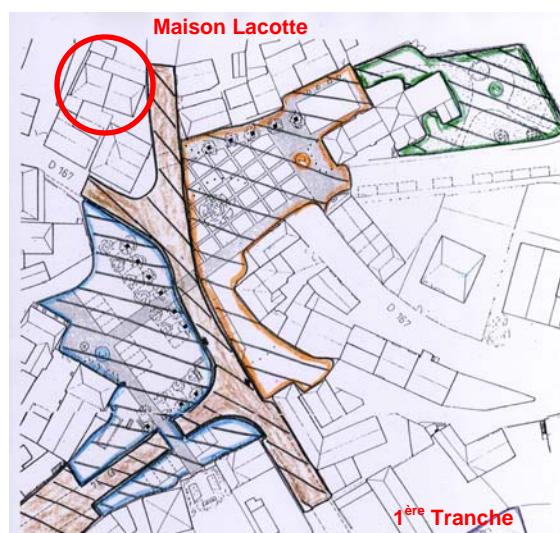
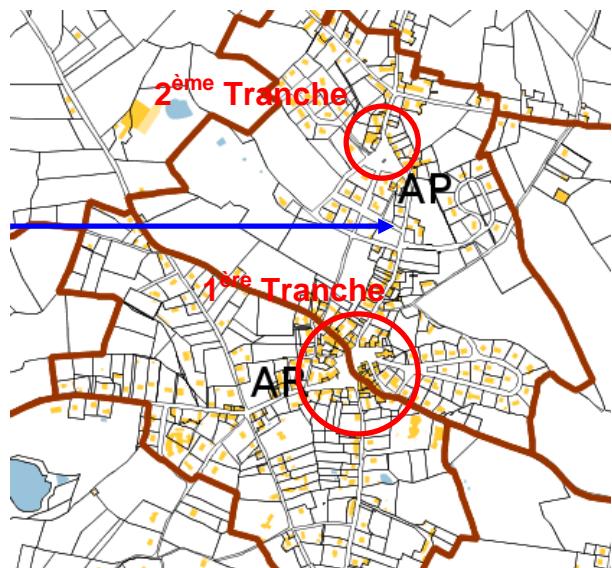
Le PAB de Lagraulière a été étudié en 1997 et la première tranche a été réalisée au début des années 2000.

Elle concernait l'aménagement de la Place ; la seconde était le traitement de l'ancien champ de foire.

Route du Foirail

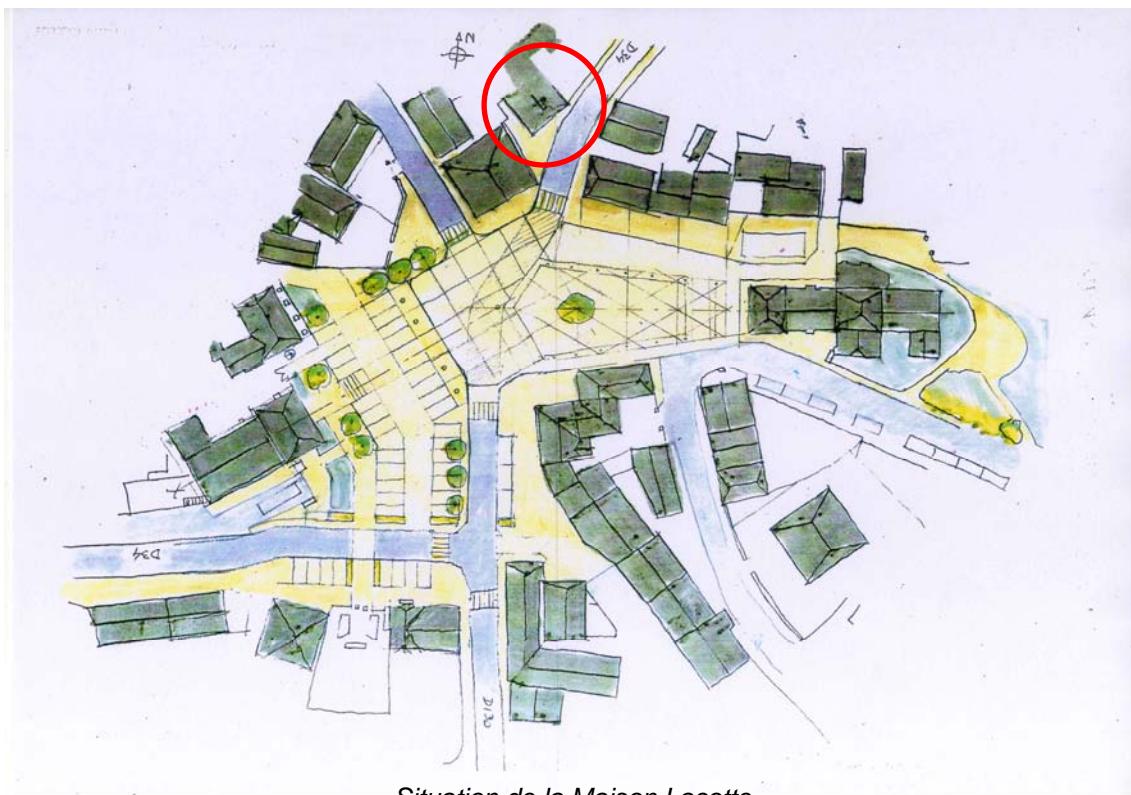
Une réactualisation de l'étude de 1997 est à faire, avec notamment le lien entre les deux zones en améliorant la circulation piétonne sur la Route du Foirail.

Cette étude, dont l'objectif est l'amélioration d'un cadre de vie où chacun puisse trouver sa place et s'épanouir, est à relier avec la Carte Communale, voire l'élaboration d'un PLU.



La maison Lacotte, à l'orée de la 1ère tranche, serait le point de départ du lien entre les deux zones.

Sa préservation sauvegarderait le patrimoine et la mémoire locaux et s'inscrirait dans les buts généraux des PAB en créant un espace public polyvalent.



Situation de la Maison Lacotte

2 - ACCUEILLIR

La commune propose plusieurs sentiers de randonnée et de nombreux marcheurs les sillonnent.

De plus, elle se situe entre deux chemins historiques de Saint-Jacques de Compostelle :

- le chemin de Bruges
- le chemin de Vézelay

qui empruntaient le chemin limousin reliant Limoges à Brive en passant par Uzerche, privilégié à l'époque médiévale.



Cartographie des voyages de Diego Gelmirez (1100-1105)

Uzerche était une étape renommée sur ce chemin mais de nombreux pèlerins, souhaitant éviter les lieux célèbres et les sanctuaires officiels, utilisaient des dessertes secondaires, ancêtres de nos déviations si l'on peut dire.

Lagraulière faisait partie de celles-ci.

Un parcours vient d'être rouvert récemment entre Bénévent-l'Abbaye et Rocamadour.

LA MONTAGNE SAMEDI 19 MARS 2011 3

Le fait du jour → Sur les pas des pèlerins

Financement

Le projet du Chemin de Saint-Jacques en Limousin a un coût de 60.000 €. Deux ans après son lancement, il est déjà subventionné à hauteur de 80 % par l'Etat et l'Europe.

Un chiffre

320 Le nombre de kilomètres balisés sur la voie de Rocamadour pour un cheminement de 270 à 290 km suivant les variantes empruntées.

Assemblée générale

Ouverte à tous, l'assemblée générale de *Un Chemin de Saint-Jacques* aura lieu le vendredi 1^{er} avril en mairie de Martel. Site (début avril) : www.un-chemin-de-st-jacques.net.

CHEMIN DE COMPOSTELLE ■ Ouverture, mi-mai, de la voie cheminant de Bénévent-l'Abbaye à Rocamadour

Pour marcher du Limousin au Quercy

Vouée au développement économique, culturel et touristique, la Voie de Rocamadour en Limousin ouvrira mi-mai grâce à l'initiative et au travail de l'association *Un Chemin de Saint-Jacques*.

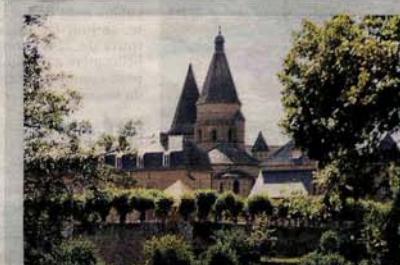
Jean-Louis Rocher

Nous voulons que la Voie de Rocamadour devienne un véritable outil de développement économique, culturel et touristique. Si mille personnes l'empruntent chaque année, on estime que 300.000 à 500.000 € seront injectés dans l'économie des quarante-huit communes concernées. » Même s'il a choisi de laisser couler sa destinée en pente douce au cœur du bourg historique de Collonges-la-Rouge, François Ceyrac préside avec pragmatisme aux destinées de *Un Chemin de Saint-Jacques* : « En 2009, nous étions un groupe de neuf personnes. Maintenant, notre association compte 165 adhérents. »

Des paysages et des lieux superbes

Ces mordus ont eu la chance de trouver sur leur route des élus, des techniciens, des bénévoles et des représentants de l'Etat très réceptifs. « Notamment, nous devons une fière chandelle à Évelyne Ratte, ancien préfet de la région Limousin, et au directeur régional du Tourisme, Jean-Claude Devos. Grâce à eux, nous avons bénéficié en quinze jours d'une manne que d'autres associations du même type que la nôtre ont mis quinze ans à obtenir. Même si nous cherchons encore des sponsors et des donateurs,

Le Chemin, de Bénévent à Rocamadour

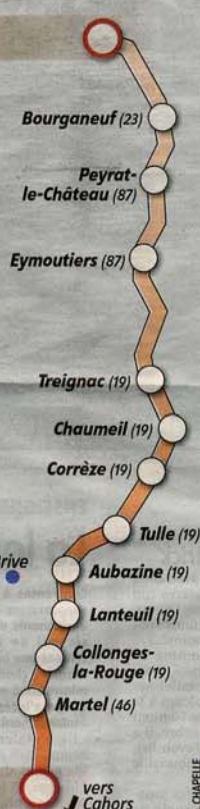
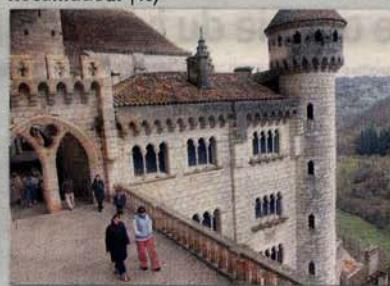


Bénévent-l'Abbaye (23)



direction Saint-Jacques-de-Compostelle...

Rocamadour (46)



PH. CHAPELLE

une telle accélération de notre dossier était inespérée. »

Le projet ainsi lancé sous les meilleurs auspices consiste à réactiver le chemin de Saint-Jacques en Limousin et Haut-Quercy : « Tout au long de cette voie, des témoignages jacquaires rappellent sa longue histoire : villages, églises, chapelles, hospitaux Saint-Jacques, coquilles, chemins des roumieux... » Au gré de dix à douze jours de marche, les nouveaux pèlerins ou randonneurs pourront y découvrir des paysages et des lieux qui gagnent vraiment à être connus. ■

Guide. Réalisé à 4.000 exemplaires, un guide détaillé de la voie Rocamadour-Limousin sera mis en vente début mai.

UN PEU D'HISTOIRE

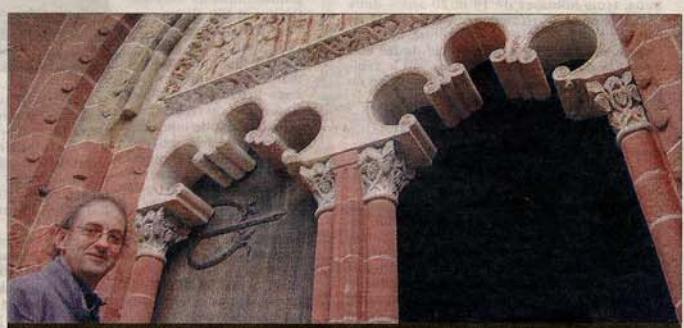
1148. Un premier miracle est annoncé à Rocamadour. À la suite de cet événement, le pèlerinage à Marie attire les foules dans la cité lotoise où, heureuse coïncidence, la dynamisation d'une voie du chemin de Compostelle vient d'être entreprise.

1152 à 1152. Prieur de l'abbaye Saint-Martin de Tulle dont dépend Rocamadour, Ebles de Turenne s'installe dans la cité lotoise et y encourage le passage des pèlerins. Géraud d'Escoirailles poursuivra et amplifiera cette tâche de 1152 à 1188.

1181. Alphonse VIII, roi de Tolède et de Castille confirme l'importance prise par la voie de Rocamadour dans le pèlerinage vers Saint-Jacques en donnant à l'abbaye de Tulle deux possessions en Espagne : Orbanello (Orbana-jo) et Hornillos del Camino qui est, aujourd'hui, un point de passage important sur le « Camino Frances ». Douze moines de Tulle et Rocamadour y accueilleront les pèlerins. ■



REPÈRES. Posé courant avril, un balisage spécifique doté d'un logo inspiré de la coquille de la Sportelle permettra aux pèlerins et autres randonneurs de se repérer sur un chemin riche de trésors paysagers et architecturaux. Le parcours ainsi balisé traversera 48 communes, 4 départements et 2 régions.



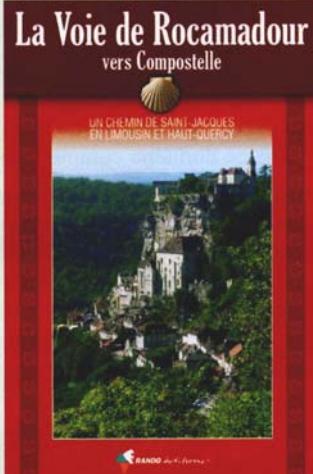
COLLONGES. Ici devant le tympan d'inspiration arabe de l'église Saint-Pierre de Collonges-la-Rouge, François Ceyrac qui anime avec son épouse, « Puce », dans la cité historique une ferme de découverte (La Grange aux oies) où ils sont souvent questionnés sur le chemin de Compostelle. D'où l'idée de créer l'association *Un Chemin de Saint-Jacques*.

PH. T.

Corrèze

Parution

A l'occasion de la réouverture de l'ancien chemin de Compostelle partant de Bénévent-l'Abbaye (Creuse) pour rejoindre Rocamadour en passant par la Corrèze, un topo-guide est publié par Rando-Editions.



Les pèlerins de Compostelle ont le choix entre quatre voies pour rallier Saint-Jacques. L'association «Un chemin de Saint-Jacques» œuvre depuis plusieurs années pour rouvrir l'ancien chemin qui, partant de Bénévent-l'Abbaye (sur la voie de Vézelay) passait par Rocamadour (sur la voie du Puy) pour rejoindre Compostelle. Ce chemin, une sorte de «bretelle», est désormais rouvert. Long d'environ 300 km, il traverse la Creuse, la Haute-Vienne, la Corrèze et le Lot.

1/50 000*

Pour accompagner cet événement, un guide pratique, illustré d'une cartographie détaillée au 1/50 000*, est paru chez Rando-Editions dans la bien nommée collection «Chemins vers Compostelle». Cet ouvrage donne toutes les informations pratiques, historiques et anecdotiques sur les communes et sites traversés par le nouveau chemin. En Corrèze, les marcheurs-pèlerins vont emprunter les routes et les sentiers du Plateau de Millevaches, des Monédières et du Pays de Tulle, s'enfoncer successivement dans les vallées de la Vézère, de la Corrèze et de la Dordogne, faire étape à Treignac, Chaumeil, Corrèze, Tulle, Aubazine et Collonges-la-Rouge. Au total, 25 communes corréziennes sont traversées.
www.un-chemin-de-st-jacques.net

Il n'est pas rare pendant la saison d'été de voir des pèlerins s'arrêter à Lagraulière, faire tamponner leur feuille de route et chercher un endroit pour la nuit.

Rien n'est disponible pour les accueillir.

Lagraulière possède également plusieurs sentiers de randonnée, notamment dans la Forêt de Blanchefort, et de nombreux randonneurs, piétons ou cyclistes, les empruntent. Eux non plus n'ont pas de structure pour se reposer.

Corrèze → Actualité

Saint-Jacques-de-Compostelle ■ La route des pèlerins et randonneurs jusqu'à la cité lotoise passe par la Corrèze

La Voie de Rocamadour est rouverte

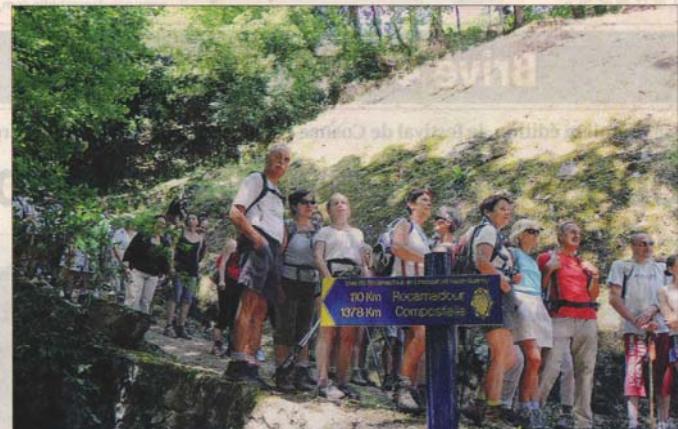
Cette portion des Chemins de Saint-Jacques traverse la Corrèze sur 175 km. Elle remonte au XII^e siècle, quand Tulle était rattaché à l'évêché de Rocamadour.

Jean-Paul Cohade
tulle@centrenet.com

C'est un itinéraire bis, mais qu'importe ! Depuis hier, la Corrèze fait de nouveau officiellement partie des départements traversés par les chemins de Saint-Jacques, ces voies empruntables par les pèlerins depuis des siècles pour rejoindre Compostelle.

Deux ans et demi de travail

Né au XII^e siècle, la Voie de Rocamadour rallie la cité lotoise au départ de Bénévent-l'Abbaye, en Creuse, pour un parcours de près de 280 km, dont 175 en Corrèze. C'est donc tout naturellement au centre du département, à Corrèze, que la voie a été inaugurée hier, devant la chapelle Notre-Dame-du-



RANDONNEURS. Pour l'inauguration de ce chemin réhabilité, une centaine de personnes ont parcouru les 18 km qui relient Choumeil à la chapelle Notre-Dame-du-Pont-du-Salut, sur la commune de Corrèze. PHOTO OLIVIER MACHEMY

Pont-du-Salut. « Il a fallu deux ans et demi de travail pour rouvrir ce chemin de Saint-Jacques », précise François Ceyrac,

président de l'association « La Voie de Rocamadour en Limousin et en haut-Quercy », à l'origine de cette renaissance. « Nous avons dû faire des recherches historiques pour retrouver le trajet initial, vérifier que les chemins étaient praticables, quels

étaient les terrains publics et privés et faire le balisage. »

Celui-ci semble d'ailleurs efficace, puisque les pre-

miers pèlerins à avoir emprunté le chemin avant son inauguration sont arrivés à Tulle depuis la Creuse sans le moindre guide.

Valoriser le tourisme

Pour François Holland, qui parcourt lui-même la France avec un tout autre bâton de pèlerin ces derniers temps, ce chemin « permet à tous les publics de trouver ce qu'ils cherchent ». Au côté de différents partenaires et mécènes, le Conseil général a en effet participé au projet en finançant le balisage du chemin. « Avec cette voie, on utilise la tradition de l'histoire pour valoriser le tourisme dans le respect de tous. Elle s'adresse à ceux qui croient et à ceux qui ne croient pas. »

Recherche spirituelle, connaissance de soi, défi sportif, découverte du patrimoine... Avec plus de 150 000 personnes qui empruntent chaque année les chemins menant à Compostelle la réouverture de cette voie est un formidable outil de développement touristique.

Guide. La Voie de Rocamadour, édité par Rando Editions est disponible en librairie pour 12,90 €.

Lagraulière se trouve également à quelques heures de marche de ce parcours. Sa situation géographique, entre les étapes existantes de Treignac, Corrèze, Chaumeil et Tulle ou Aubazine, présente un point intermédiaire intéressant avec une marche journalière d'une trentaine de kilomètres de moyenne environ.

La réouverture de ce chemin a entraîné la parution d'un topo-guide où les communes traversées sont répertoriées et citées.

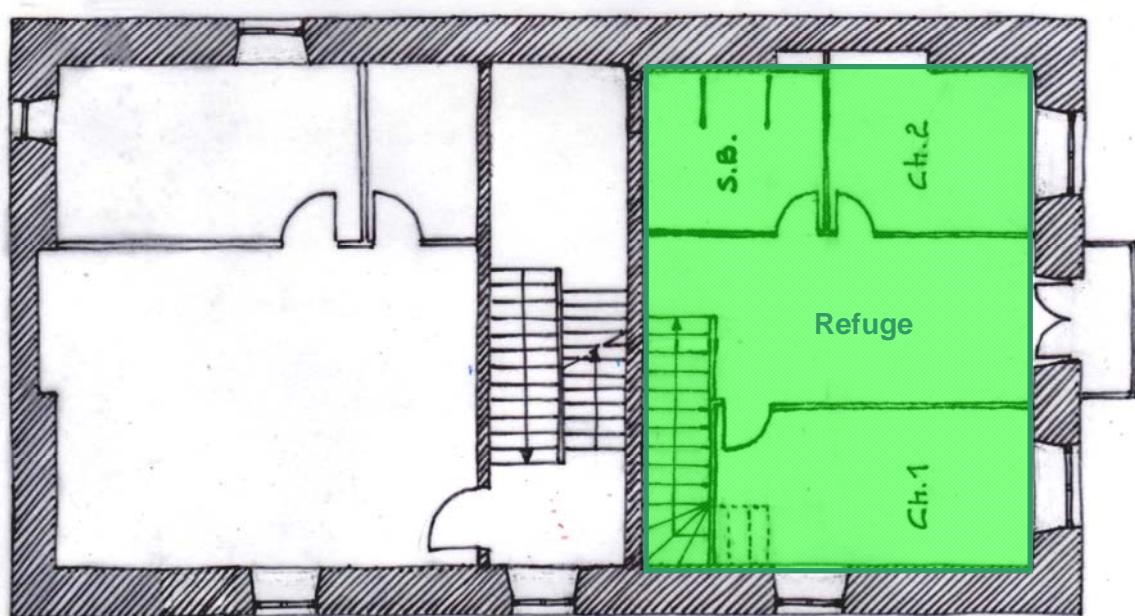
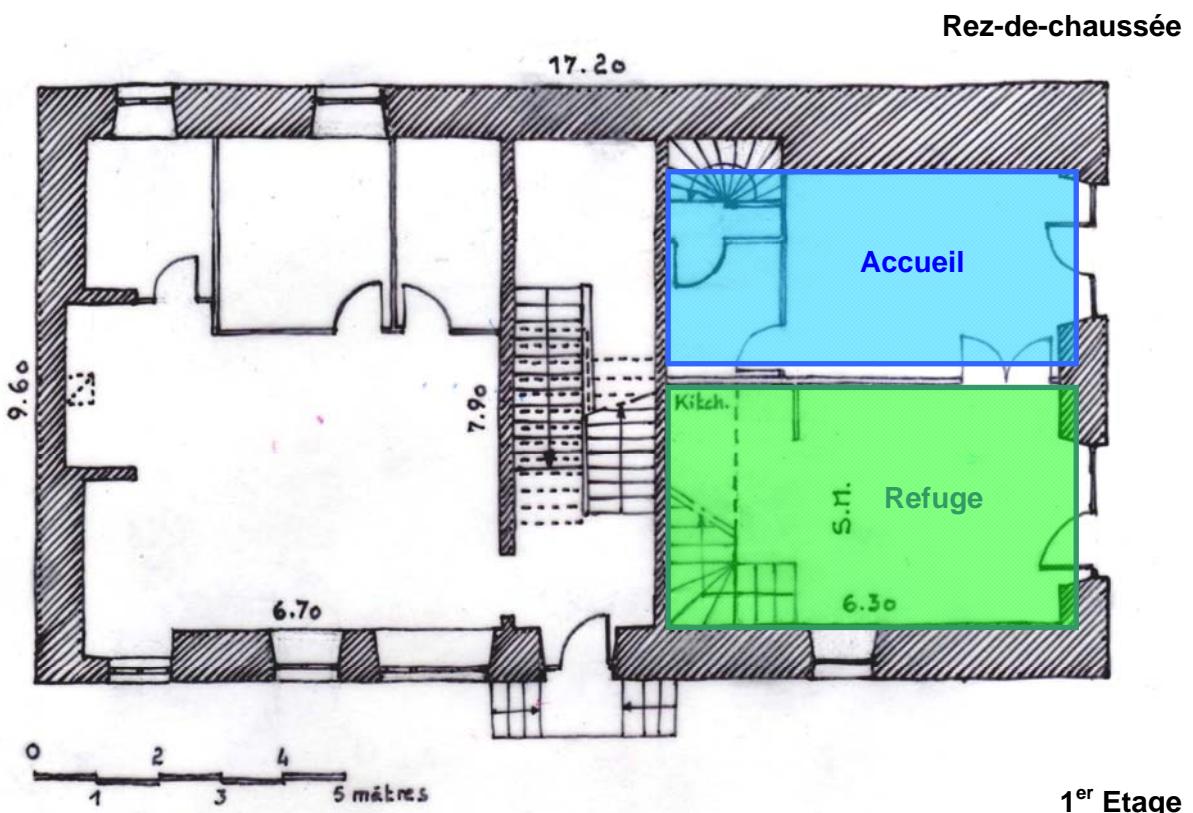
Il est primordial pour toute commune ayant un lien avec ce chemin d'y figurer.

Cependant, il faut avoir les installations nécessaires pour proposer une étape convenable.

Le projet serait d'aménager un refuge, ouvert à tous et pas seulement aux pèlerins. Moyennant une somme modique et à charge d'assurer le ménage pour les suivants, ils pourraient passer une ou plusieurs nuits d'étape.

Ce principe n'est pas nouveau et fonctionne très bien en d'autres lieux.

Plans de principe du refuge du randonneur



Organisation

Accueil général

Tous visiteurs, randonneurs ou curieux, passeraient par l'accueil général où des informations les attendront.

Des distributeurs pourraient être également mis en place afin de faire une pause soit dans la salle à manger, soit à l'extérieur.

Refuge

Le refuge serait développé sur deux niveaux :

- coin cuisine et salle à manger en rez-de-chaussée
- chambres et sanitaires au 1er étage

L'aménagement serait complet mais sobre, selon le principe réalisé dans un refuge des Pyrénées Atlantiques illustré les photos ci-dessous.

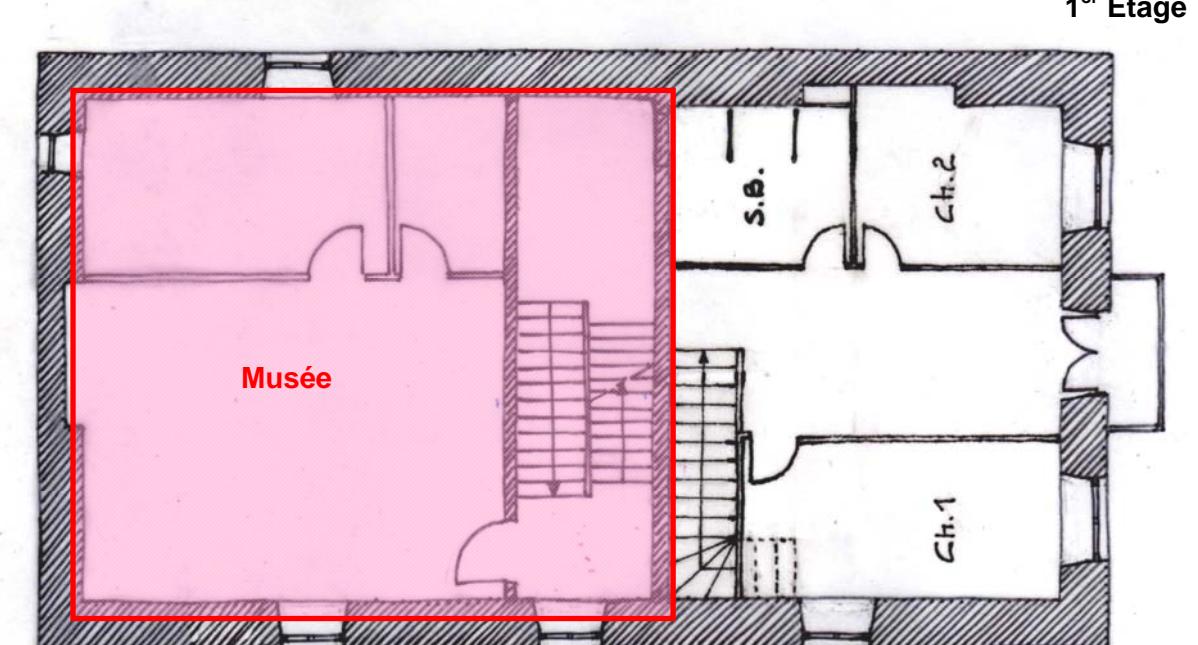
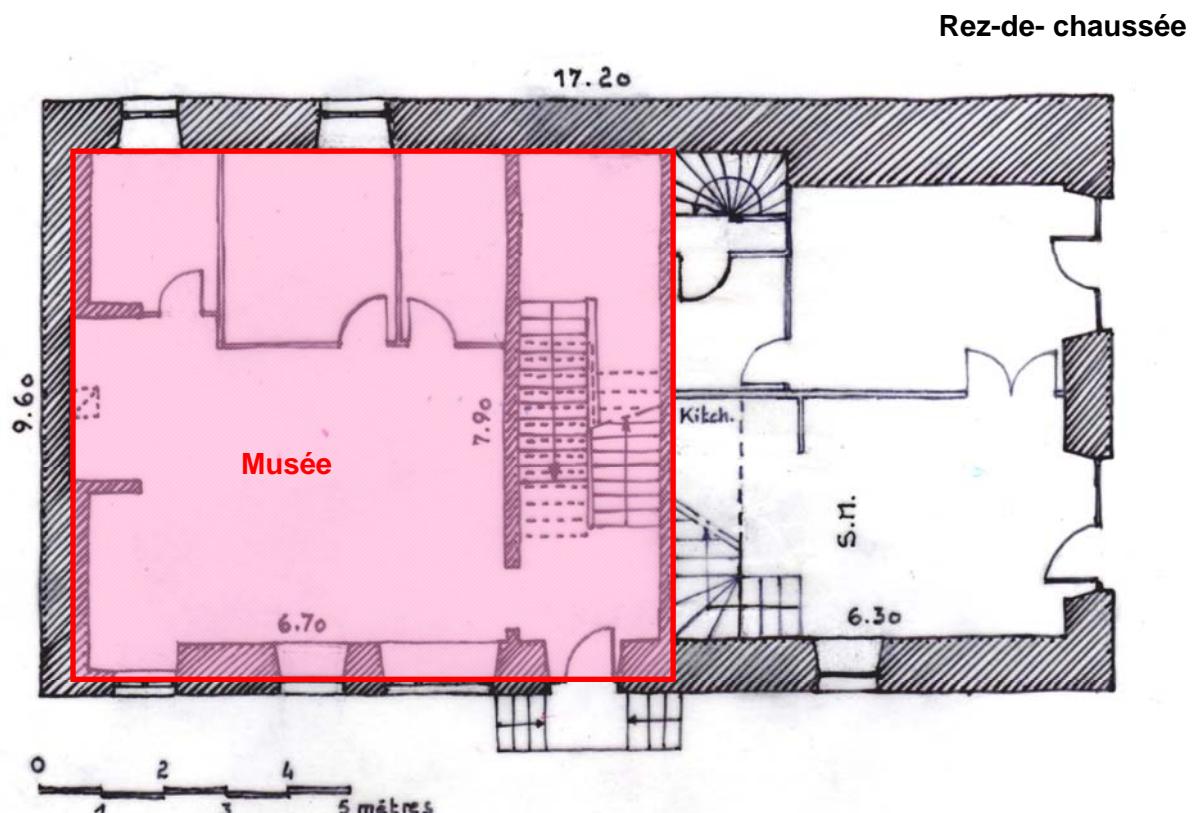


3 - TRANSMETTRE

Conserver la mémoire et la transmettre est quelque chose de primordial.

Le projet propose de réaménager les salles conservées en un espace témoignant de l'habitat rural des siècles derniers et des activités, essentiellement agricoles de l'époque doublé d'une présentation historique de Lagraulière et de la région.

Cet espace sera réparti sur trois niveaux :



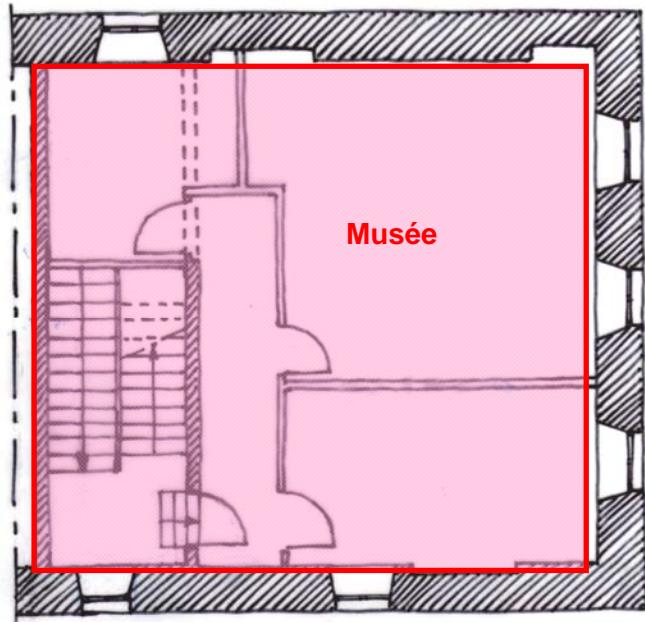
Organisation

2^{ème} Etage

Cet espace, à mi-chemin entre un Eco-musée et un musée des Arts et Traditions Populaires, occuperait les RDC et 1er Etage restaurés de la partie arrière et le 2^{ème} Etage de la partie avant.

Une base de données, décliné son spécifique et/ou comparative avec les régions limitrophes, en liaison avec les médiathèques du département pourrait être mise en place.

Une information sur les intérêts patrimoniaux et les circuits touristiques du département pourrait également être à disposition.



Les collections présentées seraient en rapport avec Lagraulière et son histoire, les anciennes méthodes d'agriculture et leur évolution jusqu'à nos jours - de l'autarcie à l'élevage intensif - ainsi que les productions départementales remarquables (production de la pomme, renaissance de la vigne, travail de l'ardoise...). Ces présentations pourraient être préparées avec les associations et organismes locaux. Par exemple, la commune appartient au pays d'Art et d'Histoire « Vézère Ardoise ».



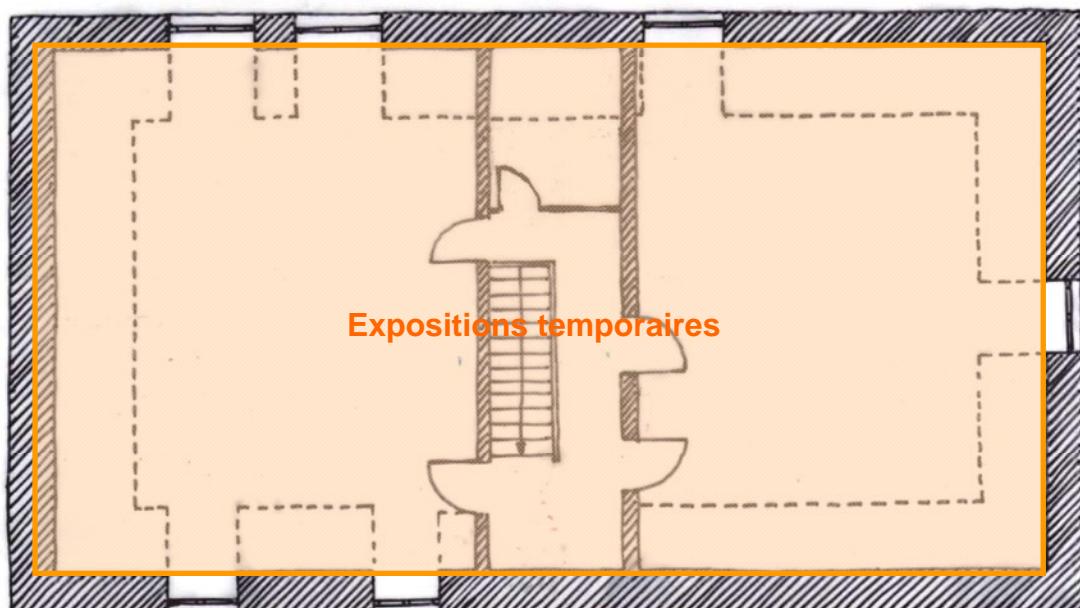
La muséographie, tout en restant sobre, devra mettre en valeur l'intérêt ethnographique des objets présentés.

Une autre point intéressant à présenter est l'ambiance paysagère générale ; elle se rattache au plateau d'Uzerche, désigné sous le terme de « campagne-parc ». Cet ensemble est constitué de plateaux ondulés dont l'altitude varie entre 300 et 500 mètres. Ce relief est parcouru de plusieurs rus avec la présence de moulins et de nombreux étangs. Les haies, arbres isolés et vergers sont les témoins d'un paysage bocager aujourd'hui sous la pression - et la menace – de l'agriculture et de l'urbanisation (mitage). Si ce paysage ne peut être sauvé, il faut en conserver la trace et la mémoire.

4 - ECHANGER

Les combles seraient aménagés en espace d'exposition temporaire ou lieu de rencontre pour conférences ou présentations thématiques diverses.

En effet, la commune dispose de diverses salles mais qui ne sont pas appropriées à cet usage : trop grandes ou déjà dédiées à d'autres usages (salle du Conseil Municipal, maison des Associations) et induisant un déménagement temporaire qui gênent les activités.

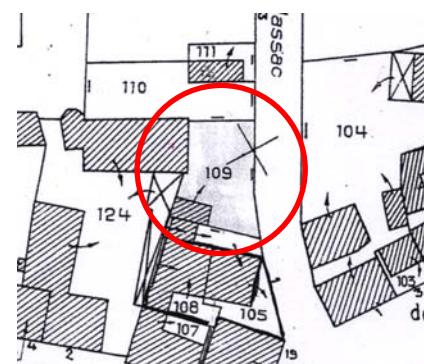


Terrain limitrophe

L'acquisition du terrain limitrophe rendrait possible une extension extérieure sous forme d'une terrasse aménagée ; elle permettrait les repas du soir des randonneurs et/ou la possibilité pour les visiteurs de prendre un verre ou de grignoter quelque chose.

L'aménagement d'un self service serait à faire en rez-de-chaussée dans la zone accueil.

Cet espace pourrait également être une vitrine de produits locaux ou régionaux, de bouche ou d'artisanat.



RECAPITULATION

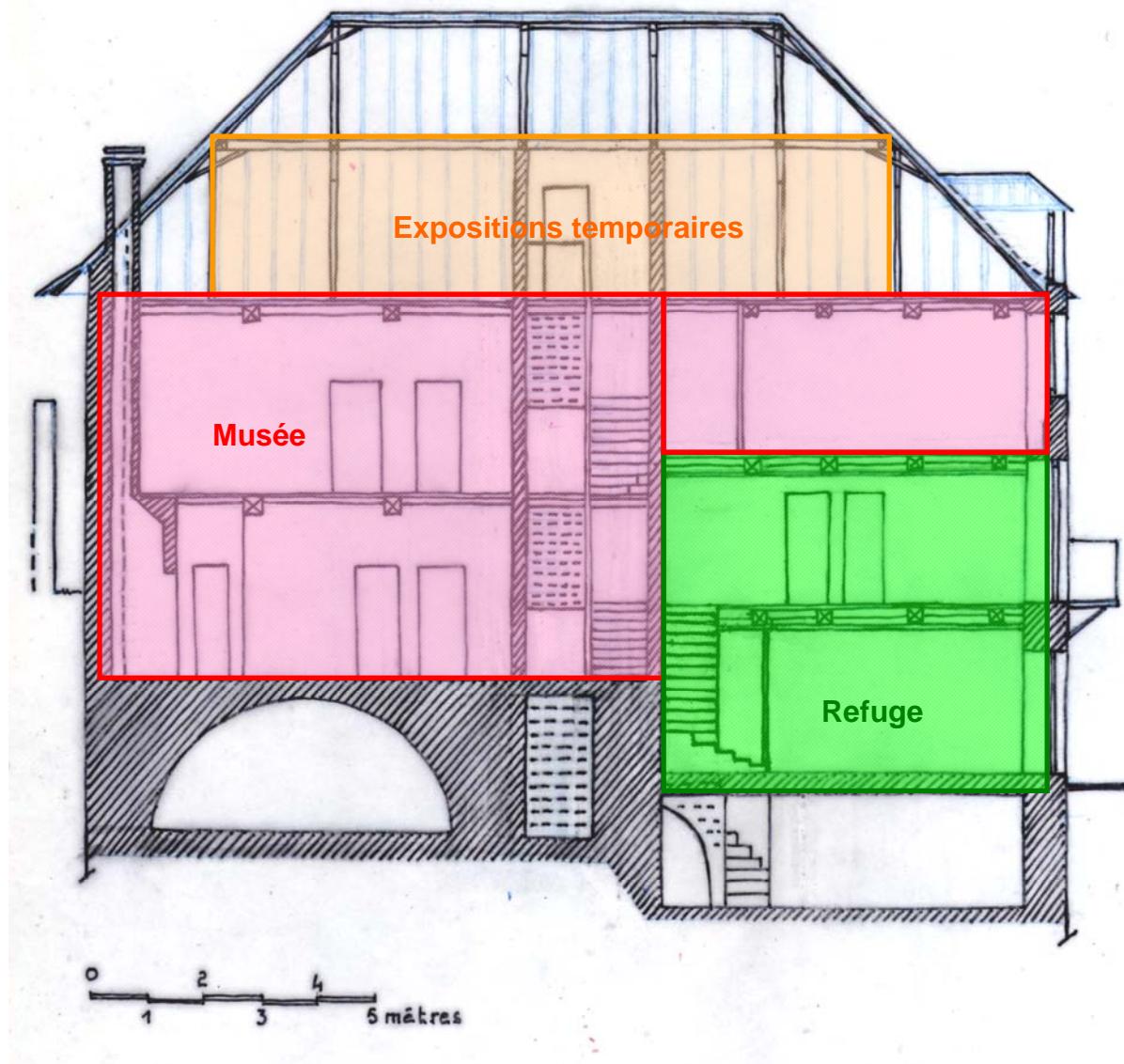


TABLEAU DES SURFACES

	Caves	RDC	1 ^{er} étage	2 ^{ème} étage	Combles	TOTAL
Locaux techniques	80 m ²				5 m ²	85 m²
Accueil	24 m ²					24 m²
Refuge		25 m ²	50 m ²			75 m²
Musée		73 m ²	75 m ²	70 m ²		218 m²
Expositions temporaires					136 m ²	136 m²
TOTAL GENERAL						538 m²

PRESENTATION DES TRAVAUX

1 - DESCRIPTION DES TRAVAUX

Les travaux envisagés pourraient être répartis dans les lots suivants :

1. Maconnerie

Installations de chantier comprenant clôture sur enclos et si nécessaire bungalows de chantier (vestiaires, sanitaires, réfectoire, bureaux).
Reprise des fondations et murs existants.
Collecteurs EV, EU, EP et égouts.
Réalisation des cloisonnements suivant plan y.c. réservations pour lots techniques.
Revêtements de sols durs et faïences.

2. Charpente – Couverture

Vérification et reprise charpente.
Pose couverture ardoises et évacuation EP.

3. Electricité

Courants forts :
Alimentation générale, TGBT, armoires divisionnaires, câblage et appareillage.
Alimentation équipements techniques.
Mise en valeur des présentations.
Courants faibles :
Circuits informatiques et téléphoniques, vidéo, sonorisation.
Détection Incendie.
Détection intrusion.
Eclairage de sécurité

4. Plomberie

Alimentation et création circuits EC/EF avec distribution et appareillage.
V.M.C

5. Chauffage

Création d'une chaufferie centrale avec distribution AR et corps de chauffe.

6. Faux-plafonds

Pose de faux-plafonds fixes en sous-face rampants et mobiles sur accueil, sanitaires et combles.

7. Menuiserie

Fourniture et pose des menuiseries extérieures
Fourniture et pose de blocs-portes suivant plans.
Fourniture et pose d'ouvrage divers, rangements, habillages et plinthes.

8. Peinture

Mise en peinture des murs, plafonds, ouvrages métalliques et boisseries.

9. Revêtement de sol

Fourniture et pose de revêtements plastiques dans l'accueil et le refuge.

10. Muséographie

Mise en valeur des présentations

11. Mobilier

Equipement de l'ensemble des espaces suivant besoins (fauteuils, bureaux, sièges, banques, présentoirs, équipements appropriés).

12. Espaces verts

Mise en valeur des abords.

Le stade ultérieur de programmation architecturale définira précisément l'organisation générale ainsi que les contraintes sécuritaires induites par les règlements en vigueur concernant les ERP.

L'ensemble des handicaps devra également être traité. L'accessibilité des personnes à mobilité réduite sera possible en RDC mais plus difficile en étage. La création d'un ascenseur, installation relativement lourde risquant de dénaturer le bâti, est difficilement envisageable. Des mesures compensatoires (brochures, présentations virtuelles...) ainsi qu'une demande de dérogation sont à envisager.

2 - PHASAGE DES TRAVAUX

Afin de ne pas déséquilibrer le budget de la commune, il serait possible de découper l'opération en tranches.

1^{ère} Tranche : Achat de la maison et traitement du clos et couvert

2^{ème} Tranche : Installation du gîte

3^{ème} Tranche : Aménagement du musée

4^{ème} Tranche : Acquisition du terrain et traitement des abords

3 - PORTAGE DU PROJET

Il serait souhaitable que la commune puisse assurer la maîtrise d'ouvrage, le projet restant modeste.

Cependant, une intercommunale peut être envisagée dans le cadre d'un EPCC (Etablissement Public de Coopération Culturelle) ou d'un syndicat mixte fermé.

Un statut associatif semble exclu tant en termes de capacité financière, de transparence que de garantie vis à vis des tiers.

4 - FONCTIONNEMENT

Le fonctionnement sera saisonnier, sur la moitié de l'année environ, d'avril à octobre avec un pic estival.

L'expérience et le développement le préciseront. Ce fonctionnement entraînera peut-être la création d'un emploi saisonnier.

La gestion pourrait être également en régie autonome et personnalisée du syndicat mixte.

CONCLUSION

Le projet qui vient d'être présenté n'est qu'une étape - la première - et devra faire l'objet d'une étude plus poussée définissant précisément les besoins et les équipements nécessaires.

Nous n'en sommes qu'au début mais cet aménagement pourrait apporter certaines réponses aux impératifs auxquels la commune doit répondre. Il rejoint notamment plusieurs points évoqués dans la Note d'Enjeux rédigée en janvier 2011 par le CAUE de la Corrèze et il serait intéressant de le développer.